

## QUALITÉ DE L'AIR DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

**Québec, le 17 juin 2010.** – La Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, à la suite de l'information obtenue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs relativement à une détérioration de la qualité de l'air dans la région métropolitaine de Québec, souhaite informer la population à propos de la qualité de l'air. La présence de smog observée dans la région est due aux incendies de forêt dans le Nord du Québec.

Les conditions atmosphériques combinées aux incendies de forêt dans la province causent actuellement un épisode de smog dans la région de la Capitale-Nationale. Le smog peut avoir un impact immédiat sur la qualité de l'air que nous respirons.

La population en général ne devrait pas ressentir d'effets significatifs sur sa santé avec les concentrations observées. Par contre, **les personnes les plus vulnérables**, comme les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de problème respiratoire ou cardiaque pourraient être affectées. De plus, plusieurs études épidémiologiques indiquent que l'exposition de la femme enceinte aux particules aériennes n'est pas recommandée.

Conséquemment, la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale formule la recommandation suivante :

**Pour les personnes vulnérables, particulièrement les enfants souffrant d'asthme, éviter les sorties extérieures et les exercices physiques exigeants à l'extérieur (jogging, etc.).**

Les personnes désirant des renseignements particuliers sur des questions touchant la santé peuvent s'adresser au service Info-Santé/CLSC au **811**.

Les sites Web suivants offrent des informations additionnelles :

<http://www.iga.menv.gouv.qc.ca/contenu/index.asp>

[http://www.qc.ec.gc.ca/atmos/smog/avert\\_f.html](http://www.qc.ec.gc.ca/atmos/smog/avert_f.html)

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?qualite-de-lair>